**VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS INTERAMÉRICAIN DES MINISTRES** OEA/Ser.K/III.26.1

**ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU TOURISME** CIDI/TUR-XXV/doc. 2/21 rev.2

6 octobre 2021 6 octobre 2021

Washington, D.C. (États-Unis d'Amérique) Original : espagnol

VIRTUEL

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

« Vers la reconstruction et la relance du tourisme après l’épidémie de COVID – 19 »

(Approuvé à la première séance plénière)

(Préparé par la Section de la culture et du tourisme, ministère du Développement économique)

1. ANTÉCÉDENTS

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré officiellement l’état de pandémie causée par le coronavirus dénommé COVID-19. Du fait de cette situation, au 20 avril de cette même année, 100% des destinations mondiales avaient introduit des restrictions aux déplacements; et, au 1er novembre, 27% des destinations mondiales avaient fermé complètement leurs frontières au tourisme international. Cette pandémie a provoqué que, en 2020, le secteur des voyages et du tourisme subisse sa crise la plus grave depuis la Deuxième guerre mondiale, ce qui a causé une diminution de 74% des arrivées de touristes à travers le monde. On estime que les pertes de revenus, à l’échelle mondiale, s’élèvent à 1,3 milliard de dollars. L’Organisation mondiale du tourisme (OMT) calcule, également, que cette situation a provoqué, dans le PIB mondial, des pertes d’un montant approximatif de 2 milliards de dollars et a mis en danger de 100 à 120 millions d’emplois directs dans le tourisme[[1]](#footnote-2)/. Dans notre région – les Amériques – les arrivées de touristes ont baissé de 69%, ce qui est moins que dans le monde en général ou que dans les autres quatre sous-régions de l’OMT. Comme il fallait le supposer, les Caraïbes, qui sont la région du monde qui dépend le plus du tourisme, ont été touchées de manière disproportionnée : le Fonds monétaire international (FMI) estime que les nations caribéennes qui sont tributaires du tourisme ont enregistré, en 2020, une perte de près de 12% de leur PIB en comparaison avec la contraction mondiale de 4,4% observée pendant la même période (Perspectives de l’économie mondiale, FMI, octobre 2020).

Face à cette situation de crise que connaît le secteur, la Commission interaméricaine du tourisme (CITUR) a organisé deux réunions en 2020, une en août à caractère extraordinaire et la deuxième en novembre à caractère ordinaire, pour mettre à la disposition des États membres un espace où ils pourraient, entre autres, examiner la nature et le coût de l’impact de la pandémie sur le secteur du tourisme, les politiques adoptées pour appuyer les petites entreprises, les sociétés touristiques et les travailleurs du secteur ainsi que les protocoles et les stratégies utilisés pour que le secteur puisse continuer à fonctionner pendant la pandémie. À ces réunions de la CITUR, les participants ont recommandé de créer quatre groupes de travail chargés d’apporter un soutien à la durabilité du secteur touristique dans les Amériques. L’un de ces groupes se consacre à l’élaboration d’un plan d’action pour la relance des secteurs des bateaux de croisière et des lignes aériennes et un autre se concentre sur l’importance de disposer de protocoles biosanitaires normalisés pour les voyages et le tourisme dans la région pour lutter contre la COVID-19. Les deux autres groupes analysent la question du changement climatique et du développement durable et l’élaboration d’une stratégie à l’horizon 2050.

En 2021, jusqu’à présent, la CITUR a tenu deux réunions extraordinaires supplémentaires, en mars et en juin, pour réviser les progrès accomplis par les quatre groupes de travail, faire le point sur la situation et chercher des mesures communes pour affronter les effets de la pandémie, réactiver le secteur des voyages et du tourisme et le préparer à l’après pandémie.

Le gouvernement du Paraguay, siège du Vingt-cinquième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme, au vu de la crise qu’affronte le secteur, a proposé comme thème de la réunion : **« Vers la reconstruction et la relance du tourisme après la pandémie de COVID–19 »,** lequel tient compte de la nécessité de reconstruire le secteur le plus touché, avec ses milliers d’entreprises et de commerces qui ont fermé et la perte de millions de postes de travail et leur effet domino sur l’économie. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la baisse du tourisme provoque une augmentation de 5,5% en moyenne du chômage de la main-d’œuvre non qualifiée, avec une grande variation qui va de 0 à 15%, selon l’importance du tourisme pour l’économie[[2]](#footnote-3)/.

De même, ce thème souligne la nécessité de réactiver le secteur en prévision du moment où les restrictions aux déplacements seront levées et où les touristes recommenceront à voyager dans la région. La CNUCED elle-même signale que la baisse du tourisme international à cause de la pandémie de coronavirus pourrait entraîner une perte de plus de quatre milliards de dollars dans le PIB mondial pendant les années 2020 et 2021[[3]](#footnote-4)/ et l’OMT prévoit que le secteur touristique ne reviendra aux niveaux antérieurs à la pandémie qu’en 2023.

B. THÈMES PROPOSÉS POUR LES DÉBATS

Au début, le Congrès allait se dérouler en modalité présentielle mais face à la persistance de la crise sanitaire et aux difficultés pour se déplacer dans le Continent américain, le gouvernement du Paraguay, en avril 2021, s’est vu dans l’obligation de proposer que la réunion ait lieu selon la modalité virtuelle et qu’elle se tienne le 6 octobre 2021 et, de ce fait, il a présenté un projet de résolution qui a été approuvé ultérieurement par le Conseil interaméricain pour le développement intégré [CIDI/RES. 347 (CXII-O/21)]. Cette situation extraordinaire modifie le format habituel d’une réunion présentielle de deux jours en une réunion virtuelle d’un seul jour.

Compte tenu de cette nouvelle réalité, le gouvernement du Paraguay propose de concentrer la réunion sur les deux sous-thèmes suivants :

* Stratégies visant à adoucir les effets négatifs de la COVID-9 sur le tourisme
* Le tourisme après la pandémie de COVID-19

Le premier sous-thème « **Stratégies pour adoucir les effets négatifs de la COVID-19 sur le tourisme***»* vise à analyser les politiques publiques adoptées face à la crise par les États membres et à proposer des mesures conjointes pour réactiver le secteur des voyages et du tourisme dans les Amériques d’une manière sûre et durable.

Il convient de souligner que les États membres, individuellement, ont choisi et adopté divers paramètres destinés à permettre, dans l’environnement actuel, un fonctionnement en toute sécurité du secteur touristique, spécialement en ce qui concerne le transport aérien et les bateaux de croisière. Ces paramètres ont consisté en exigences portant sur la vaccination, les tests de dépistage du COVID-19 avant le départ ou l’arrivée, la quarantaine, le contrôle de la température avant le départ ou à l’arrivée et le port de masques.

À cet égard, on retiendra que l’Union européenne a adopté le dénommé Passeport vert ou Certificat COVID numérique[[4]](#footnote-5)/, une situation qui deviendra, sans aucun doute, une tendance qui met les autres régions dans l’expectative et oblige à analyser la possibilité de parvenir à un accord, entre les pays des Amériques, sur un certificat similaire auquel chaque État membre pourrait adhérer à titre volontaire. À ce sujet, il convient de mentionner que plusieurs gouvernements du Continent étudient actuellement la possibilité d’adopter, à titre individuel, des mesures similaires. La collaboration interinstitutionnelle, en particulier entre les autorités des secteurs de la santé et du tourisme, s’avère essentielle dans ce processus.

Compte tenu de la paralysie et de la baisse du trafic aérien et des croisières, de la fermeture des frontières, des faillites de lignes aériennes et des pertes de fréquences, la région affronte un manque de connectivité qui était déjà, en soi, un défi régional et qui, dorénavant, étant donné le manque d’options de voyages, affectera, la reprise des voyages au moins aux niveaux d’avant la pandémie. Face à ce panorama, il s’avère nécessaire d’envisager la mise en place de mécanismes de nature à récupérer et à améliorer cette connectivité. Des politiques, comme celle de « ciel ouvert », des mesures d’incitation aux entreprises (en accord avec leurs obligations internationales) et l’élimination de taxes et d’impôts aux billets, ont pris réellement de l’importance. À titre d’exemple, nous avons le Honduras qui vient d’adopter une loi dans ce sens[[5]](#footnote-6)/ et d’autres pays analysent actuellement des mesures similaires.

Au sein de la CITUR, le Groupe de travail sur la réactivation du secteur de l’avion commerciale et des bateaux de croisière, avec la participation d’importantes organisations et associations du secteur privé, a analysé la situation que connaît le secteur et s’apprête à faire des recommandations aux États membres, autant de contributions qui seront d’une grande valeur pour les dialogues entre les ministres pendant le Congrès.

De même, les gouvernements ont élaboré des protocoles de biosécurité qui doivent être respectés par les prestataires de services touristiques, comme les grossistes de voyages, les agences de voyages, les transporteurs touristiques, les restaurants et les hôtels, entre autres, afin de donner une certaine sécurité aux touristes et aux communautés d’accueil. Les échanges de bonnes pratiques, la coopération régionale et la formation sont des éléments importants pour garantir une mise en œuvre efficace des protocoles, ce qui contribuera à la relance du tourisme.

Le Congrès s’efforcera d’aborder des aspects comme la reprise de l’emploi, les mesures incitatives et les mesures d’aide car il s’avère essentiel de prendre en compte le soutien aux entreprises touristiques et aux communautés d’accueil, y compris au tourisme communautaire et autochtone dans les destinations, qui ont vu leurs revenus baisser considérablement leurs revenus. Sans le secteur privé et les communautés d’accueil, il ne peut y avoir de tourisme et la région fait face à la possibilité que, à un moment donné, il y ait un excès de demandes et une pénurie d’offres, ce qui, indéniablement, aura un impact négatif, à court terme, sur une réactivation aux niveaux d’avant la pandémie. Actuellement, dans certains pays qui ont commencé à se réactiver, la fermeture d’établissements et le manque de main-d’œuvre engendre déjà un écart entre l’offre et la demande.

Le deuxième sous-thème « **Le tourisme après la pandémie de COVID-19** », lui aussi, est pertinent étant donné que, dans la reconstruction du tourisme après la pandémie de covid-19, il s’avère nécessaire d’analyser la manière dont nous voulons procéder. Avant la crise actuelle, les destinations touristiques affrontaient des situations telles que, entre autres, l’excès de charge, la dégradation de l’environnement, les emplois précaires, la saisonnalité, l’accès aux nouvelles technologies, la connectivité aérienne et maritime, la facilitation des voyages et du tourisme, la qualité des services et des produits, la promotion du tourisme multidestinations et la sécurité touristique.

Dans le cadre de son Plan de travail, la CITUR s’est efforcée d’aborder et d’affronter ces problèmes, elle a cherché à apporter un soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME) touristiques, en particulier aux réseaux de petits hôtels; les États membres ont compris qu’il était indispensable que le tourisme profite aux communautés d’accueil, notamment aux communautés rurales, et ils ont cherché à collaborer et à échanger de bonnes pratiques de promotion du tourisme rural communautaire et du tourisme autochtone; en collaboration avec le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, un soutien visant à améliorer les capacités nationales et celles des destinations en matière de sécurité touristique a été dispensé et la nécessité de mettre en place une coopération régionale afin de faciliter les voyages et le tourisme ainsi que de collaborer à l’amélioration de la connectivité régionale a été examinée.

La Présidence de la CITUR, ayant présentes à l’esprit ces actions ainsi que la nécessité de nous demander comment reconstruire le tourisme d’une manière plus durable et plus inclusive, a proposé lors de la réunion extraordinaire d’août 2020 la création de deux groupes de travail chargés, respectivement, de : Mettre au point un programme sur le changement climatique et le développement durable du tourisme et de Mettre au point un programme à l’horizon 2050 pour les Amériques.

Le Congrès examinera les actions mises en œuvre et engagera un dialogue sur les politiques conjointes qui seront mises en application. Il invitera à participer à ce dialogue d’importantes organisations et associations du secteur privé et de la société civile afin de mettre en valeur l’importance des partenariats publics-privés ainsi que le monde universitaire, les communautés d’accueil, avec une insistance particulière sur les populations autochtones et d’ascendance africaine ainsi que sur les personnes handicapées.

En accord avec ce sous-thème, il est important de souligner le thème de la Journée mondiale du tourisme 2021 : « **Tourisme et croissance inclusive***»,* élément à prendre en considération dans les dialogues de cette réunion ministérielle.

Les autres thèmes qu’abordera cette réunion sont :

**Établissement du siège du Vingt-sixième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme** : les délégations approuveront le siège du prochain Congrès parmi les États membres qui auront proposé de l’accueillir.

**Examen et approbation du projet de Déclaration**:les délégations examineront le projet de Déclaration et procéderont à son approbation.

**Autres questions**

C. OBJECTIF DE LA RÉUNION

1. Engager un dialogue sur l’impact de la COVID-19 sur le tourisme dans les Amériques.
2. Débattre des politiques et des actions visant à reconstruire et à relancer le tourisme.

D. RÉSULTATS ESCOMPTÉS DE CETTE RÉUNION

1. Améliorer le dialogue et la coopération régionale dans le domaine du tourisme.
2. Parvenir à des accords pour reconstruire et relancer le tourisme dans les Amériques, d’une manière conjointe.
3. Approuver la Déclaration du Vingt-sixième Congrès interaméricain des ministres et hauts fonctionnaires chargés du tourisme.

E. STRUCTURE DE LA RÉUNION

La réunion offrira un espace pour les échanges de données d’expériences entre les États membres et servira à promouvoir le dialogue entre les ministres et entre ceux-ci et d’autres acteurs sociaux. Chacune des séances plénières sera consacrée à un sous-thème spécifique de la réunion et comprendra des exposés écrits, oraux ou graphiques de ministres du tourisme, de spécialistes des thèmes abordés, de représentants du secteur privé, de leaders communautaires et d’autres acteurs sociaux. Pour chaque sous-thème, après la phase des exposés, les ministres disposeront d’un temps suffisant – au moins quarante-cinq (45) minutes – pour engager un dialogue constructif avec la possibilité de présenter d’autres aspects, d’échanger des données d’expériences des pays ou bien de présenter des options possibles en matière de politiques relatives au domaine abordé.

CIDTU00183F01

1. . Voir OMT, https://www.unwto.org/covid-19-and-tourism-2020. [↑](#footnote-ref-2)
2. . Voir ONU, https://news.un.org/es/story/2021/06/1493872 [↑](#footnote-ref-3)
3. . Idem. [↑](#footnote-ref-4)
4. . Voir <https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/coronavirus-response/safe-covid-19-vaccines-europeans/eu->digital-covid-certificate\_es [↑](#footnote-ref-5)
5. . Voir https://aerolatinnews.com/destacado/iata-felicita-al-gobierno-de-honduras-por-incentivos-para-las-lineas-aereas/ [↑](#footnote-ref-6)